



LE SARRANIER

CLUB DE PÊCHE - LA LONDE

SECTION THONIDES

Compte rendu de la réunion du 24 Janvier 2018

Ce 24 janvier les amateurs de pêche en haute mer et particulièrement au thon se sont réunis dans la grande salle de l'espace nautique à Port Miramar.



Le président a pris la parole pour nous annoncer le départ de Paul KUTTLER en désaccord avec certaines orientations de l'activité du club.

Il a présenté ensuite les responsables qui animeront cette section en 2018, à savoir : J.C. VETTER qui s'occupera de l'organisation des sorties, Patrick ZARAGOZA pour le seconder. Le Président lui-même se chargeant essentiellement de la préparation du challenge national du mois de septembre.

Il a invité ensuite tous les membres présents et intéressés par cette activité à prendre, dès maintenant, leur licence à la F.F.P.M. et à inscrire leur bateau aux affaires maritimes.

-Dans le cas où certains auraient été absents, il leur faut remplir le document distribué au cours de la réunion. : Ils peuvent aller sur internet charger le document CERFA N° 15100*04, le remplir et nous l'adresser (nous grouperons ces documents et J.C.VETTER se chargera de les transmettre à l'administration concernée.

L'activité "THON" au sein du club

Le challenge de septembre est, pour 2018, l'acmé de notre l'activité "thon" du club en même temps que l'une de nos participations actives aux compétitions de pêches hauturières au sein de la fédération; cette activité se prépare sérieusement.

Le Président a émis le souhait que, par le choix des propriétaires, se forment des équipes qui pourront s'entraîner efficacement dès le 1er juillet. A ce propos, il a ajouté que certes, il n'était pas interdit de se retrouver sur les bateaux par affinité mais qu'il ne fallait pas oublier qu'un des buts de notre club est de faire participer le maximum de membres à cette activité à laquelle beaucoup se sont inscrits.

Insistant sur la formation technique, le Président a souhaité que l'on améliore encore celle-ci. Il a annoncé une formation pour le mois de juin.



les participants

Mais y aura-t-il plus de poissons cette année ?

Il faut bien reconnaître que 2017 n'a guère été généreuse. Nous comptons seulement deux prises à notre actif !!! c'est peu.

On envisage, dès cette année, d'augmenter nos chances de prendre du poisson avec la technique du "broumé", plus statique certes mais qui offre la possibilité de prises plus grosses. A bientôt donc cette expérience prometteuse.

La participation financière aux sorties :

Celle-ci sera la même que l'an dernier c'est à dire 120 euros par personnes.

Si des propriétaires voulaient pêcher au broumé, on révisera cette somme compte tenu du fait que nous allons, dans ce cas, beaucoup moins loin et pour moins longtemps avec des déplacements beaucoup plus courts. A calculer .

Les bagues

Comme cela a déjà été précisé, le nombre de bagues allouées au club dépend essentiellement du nombre de bateaux inscrits à l'activité "pêche hauturière, thon" du club. Ainsi, l'an dernier, pour 23 bateaux inscrits, 13 bagues nous ont été consenties.

LE CHALLENGE 2018

Le challenge sera celui de 2017. Comme l'an dernier il aura lieu pendant quatre jours : **du 13 au 16 septembre .**

Le Président a émis le voeu que le climat nous soit plus favorable que l'an dernier.

Notons, - modification importante - que cette année nous aurons, avec l'aval de la Fédération, la possibilité de remettre le concours à huitaine en cas de mauvais temps.

Les candidats à cette compétition auront pour obligation :

- 1 - de régler la licence FFPM;
- 2 - d'inscrire leur bateau pour les affaires maritimes
- 3 - de remplir la fiche d'inscription et régler le montant de la participation.

Le jeudi 13, nous recevrons les compétiteurs avec leur bateau au port de La Londe. Le soir il seront conviés à un repas d'accueil.

Le vendredi 14, après le petit déjeuner, aura lieu le départ en pêche;
à midi, après le retour sera offert un apéritif et un repas;
Le programme sera le même pour le soir.

Le samedi 15 sera une réédition des événements prévus la veille avec un apéritif offert le soir suivi d'une soirée libre.

Le dimanche aura lieu le repas de gala que nous voudrions réaliser sous la forme d'une thonade . Ce repas sera précédé par la remise des prix.

Nous souhaitons que plus de bateaux du club s'engagent fermement pour ce concours. En 2017, sur 23 propriétaires parmi ceux du club qui potentiellement pouvaient participer au concours, 6 seulement se sont inscrits !! C'est peu.

Il est tout à fait possible de faire mieux cette année. Nous encourageons donc les propriétaires à nous rejoindre.

LES QUESTIONS :

Quelques participants à la réunion ont voulu obtenir des précisions :

- Peut-on pêcher au broomé lors du championnat ?

La réponse est non.

- Combien de bagues seront distribuées pour le concours ?

Les bagues sont distribuées par la fédération.

- Comment sont composées les équipes ?

On peut inscrire 4 personnes par bateau maximum.

- Quel est le coût de la participation au concours ?

Chaque participant versera, pour son inscription, la somme de 100 euros.

En outre, le propriétaire calculera, pour chaque sortie, le volume de carburant consommé. (départ réservoir plein, remise au plein au retour le soir). Le coût de ce plein sera partagé entre les quatre participants.

Convenons que le coût de la participation à ce concours reste raisonnable



Cette importante réunion d'information s'est terminée à 19h15 par un apéritif offert aux participants.

Le secrétaire adjoint
A.LEWI